



La collectivité a mis en place un système de tarification selon le quotient familial.

### 3. Objectifs

- Mobiliser les ressources du territoire pour garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées en dehors du temps scolaire.
- Multiplier les temps d'échange avec les partenaires, aider à l'implication des familles notamment en valorisant les savoir-faire de certains parents en les impliquant dans les activités proposées
- Initier et faire découvrir de nouvelles activités aux enfants selon quatre thématiques\* :
  - éveil linguistique,
  - éveil musical,
  - activités créatives,
  - activités sportives.

Ceci afin de sensibiliser les enfants aux différentes pratiques, au développement durable et à la vie en groupe.

L'ensemble des activités proposées poursuit des objectifs communs liés à la valeur de respect tant des personnes que des biens.

\*Détail des contenus pédagogique en annexe.

### 4. Difficultés et forces du territoire

- Recrutement dans un secteur peu attractif et contraint par les grilles de rémunération
- Secteur multi nationalité
- Inventaire de l'offre locale : multiplicité des associations locales (sportives, culturelles, artistiques, etc.)

### 5. Organisation

Les activités sont définies en respect avec les rythmes des enfants et doivent répondre aux besoins de l'enfant : l'autonomisation, la vie en collectivité et favoriser leur développement intellectuel et physique, le tout dans un cadre ludique et initiatique.

Des plannings d'activités sont mis en place selon des cycles pour proposer les activités au plus grand nombre d'enfants, ces cycles sont définis d'après les périodes inter-vacances et leur durée est de 6 à 8 semaines. Ces plannings sont organisés pour que les enfants puissent suivre, durant la semaine, des activités aux pratiques variées.

Pour la mise en place de ces plannings, il est demandé aux intervenants de rédiger un projet explicatif, prenant en compte la démarche pédagogique et le déroulement de l'initiation. Il est proposé aux intervenants de travailler autant que faire ce peut sur une réalisation finale, individuelle ou collective, afin de valoriser la participation des enfants et leur travail.

### 6. Fonctionnement

Inscriptions obligatoires, au trimestre.

Equipes constituées pour permettre le respect des taux d'encadrement définis (1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans).

### 7. Durée de l'engagement

La durée de ce projet est de 3 ans, est applicable par année scolaire, de septembre 2015 à juin 2016.

## 8. Méthodologie

- Présenter un avant-projet aux partenaires du projet (communes, enseignants, IEN, parents, personnel (intervenants..))
- Approfondir la concertation et la formalisation du projet par le biais de réunions avec l'ensemble des acteurs et des usagers. En premier avec les intervenants sur les objectifs et la mise en place de leur activité, puis des enseignants et directeurs d'écoles pour assurer la corrélation avec les projets d'école.
- Valider le projet par un engagement contractuel entre la collectivité et les intervenants

## 9. Évaluation et bilan

Une évaluation sera effectuée avec les intervenants pour définir les points forts de l'organisation et les améliorations possibles du projet.

Les critères d'évaluation sont mentionnés sur chaque volet du projet.

L'avis des enfants quant aux activités mises en place sera demandé via un questionnaire afin de connaître les activités qu'ils préfèrent et celles qu'ils souhaiteraient pratiquer sur le temps périscolaire. L'objectif étant de faire éventuellement évoluer les plannings pour les cycles prochains et/ou l'année suivante.

Les évaluations :

Les réunions d'évaluations mises en place servent à constater les résultats qualitatifs (réponses aux besoins de l'enfant, cadre de travail). Elles permettent d'améliorer l'organisation générale du temps périscolaire et le travail durant chaque activité.

Les évaluations sont faites à plusieurs niveaux :

- Les intervenants :
  - o Des évaluations avec l'ensemble des intervenants sont faites à la fin de chaque cycle (5 réunions durant l'année scolaire). Les principaux sujets abordés sont : l'organisation, le cadre d'intervention.
  - o Des rendez-vous individuels sont organisés en fin d'année scolaire pour évaluer la pratique mise en place durant l'activité périscolaire.
- Les instances, les partenaires et les usagés :
  - o Des réunions d'évaluations trimestrielles (4 à 5 réunions durant l'année scolaire) sont mise en place avec les différents acteurs du temps périscolaire : les élus, les professeurs, les parents, les coordinateurs, les atsems, afin d'évaluer les cycles de l'année scolaire en cours (comité de suivi).
- Les enfants :
  - o Des évaluations écrites sont mises en place auprès des enfants (1 par année scolaire), elles prennent la forme de questionnaire.

Bilan et compte rendu :

Les bilans sont réalisés durant chaque réunion citée. Ils permettent le suivi quantitatif des activités périscolaires et de planifier les organisations futur.

## 10. Année scolaire 2014 – 2015

Nombre d'enfant accueilli durant les activités périscolaires:

- 145 enfants de primaire
- 111 enfants de maternelle

Ressources humaines :

- 22 intervenants extérieurs dont 8 en conventions associatives
- 6 Atsems
- 6 animateurs socioculturels

Locaux :

- 5 classes d'écoles, 2 gymnases, 5 salles d'activités, 2 dortoirs, 2 cours de récréation, 2 bibliothèques,

### 11. Perspective à partir de la rentrée scolaire 2015

Il est envisagé à partir de la rentrée scolaire 2015 de maintenir l'ensemble des ressources mobilisés depuis la mise en place de la réforme scolaire. Ce maintien permettra d'accueillir le plus grand nombre d'enfant dans le respect des taux d'encadrement. La logistique mise en place depuis septembre 2013 permet, à l'aide des évaluations faites régulièrement, d'affiner la qualité des interventions et du parcours éducatif dans le respect du rythme de l'enfant. De plus, les programmes d'activités sont révisés pour les faire évoluer et peuvent ainsi mobiliser l'attention des enfants.

ALSH :

#### 1. Périmètre et public

Nombre d'enfants potentiellement concernés : 76 enfants, 40 de de 3 à 6 ans et 36 de 6 à 12 ans.

Enfants inscrits au groupe scolaire intercommunal comprenant une école maternelle et une école élémentaire. Durant les vacances scolaires, il est possible, pour les familles présentes dans le territoire, d'inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs.

Les périodes présentées ci-dessous seront concernées par le PEDT :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
En période scolaire	7h30-8h30 16h30-18h30	7h30-8h30 16h30-18h30	11h30-18h30	7h30-8h30 16h30-18h30	7h30-8h30 16h30-18h30
En période de vacances scolaires	8h00-18h00	8h00-18h00	8h00-18h00	8h00-18h00	8h00-18h00

#### 2. Ressources mobilisées

*Sur le plan matériel* : locaux du centre d'accueil ALSH, locaux de l'école élémentaire (sauf salles de classe), matériel éducatif propre aux activités proposées.

*Sur le plan humain* : le SIVOM fait appel à des animateurs socioculturels issus d'un recrutement direct

Les partenaires sont : les élus, les parents d'élèves, les associations locales, les intervenants issus de recrutements directs, la DDCS, la CAF.

Sur le plan financier :

La collectivité a mis en place un système de tarification selon le quotient familial en tenant compte des allocataires CAF

### 3. Objectifs

Proposer un service accès sur des temps de partages, des activités ludiques, l'apprentissage de la vie en collectivité et l'autonomisation de l'enfant. Les temps périscolaires et extrascolaires doivent s'ancrer dans une logique de continuité avec les activités périscolaire, le projet d'école et les objectifs éducatifs du SIVOM.

### 4. Difficultés et forces du territoire

- Peu de personnel qualifié sur le territoire
- Manque de dynamisme sur les actions de jeunesse
- Population au visage culturel très varié qui n'est pas sensibilisé à l'Animation

### 5. Organisation

Les activités sont définies dans le respect du rythme de l'enfant et doivent répondre aux besoins d'autonomisation, de vie en collectivité et de favorisation de leur développement intellectuel et physique, le tout dans un cadre ludique et sécurisé.

Des plannings d'activités sont mis en place selon des cycles :

- Planning des mercredis
- Planning des semaines de vacances

Durant la rédaction de ces plannings les animateurs prennent en compte la notion de choix des enfants et doivent proposer divers activités.

Les temps de la vie quotidienne sont définis comme suit les mercredis :

- Pour les enfants de plus de 6 ans :
  - o 11h30 – 12h30 : repas
  - o 12h30 – 13h30 : temps calme
  - o 13h30 – 15h30 : animations
  - o 15h30 – 16h00 : temps libre
  - o 16h00 – 16h30 : goûter
  - o 16h30 – 18h30 : activité / départ échelonné
- Pour les enfants de moins de 6 ans :
  - o 11h30 – 12h30 : repas
  - o 12h30 – 15h00 : temps calme / sieste
  - o 15h00 – 16h00 : animations
  - o 16h00 – 16h30 : goûter
  - o 16h30 – 18h30 : activité / départ échelonné

Les temps de la vie quotidienne sont définis comme suit durant les vacances :

- Pour les enfants de plus de 6 ans :
  - o 8h00 – 9h00 : accueil échelonné / activités
  - o 9h00 – 10h00 : animations
  - o 10h00 – 10h30 : temps libre
  - o 10h30 – 11h45 : animations
  - o 11h45 – 12h45 : repas
  - o 12h45 – 13h45 : temps calme
  - o 13h45 – 16h00 : animations
  - o 16h00 – 16h30 : goûter
  - o 16h30 – 18h00 : activité / départ échelonné

- Pour les enfants de moins de 6 ans :
  - o 8h00 – 9h00 : accueil échelonné / activités
  - o 9h00 – 10h00 : animations
  - o 10h00 – 10h30 : temps libre
  - o 10h30 – 11h45 : animations
  - o 11h45 – 12h45 : repas
  - o 12h45 – 15h00 : temps calme / sieste
  - o 15h00 – 16h00 : animations
  - o 16h00 – 16h30 : goûter
  - o 16h30 – 18h00 : activité / départ échelonné

AXES PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS	CRITERES D'EVALUATION
Favoriser l'épanouissement des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer l'autonomie</li> <li>-Respecter les rythmes des enfants</li> <li>-Initier à la vie en collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place des règles de vie avec les enfants et les afficher,</li> <li>-Créer un conseil constitué d'enfants qui prendra des décisions en accord avec la direction lorsque les règles ne sont pas respectées</li> <li>- accorder chaque jour un temps aux enfants pour participer au choix et préparation des activités</li> <li>-</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Chaque enfant est capable de réaliser seul les actions et gestes de la vie quotidienne</li> <li>-Les enfants s'expriment librement dans le respect de chacun, il n'y a pas d'agressions physiques et verbales</li> <li>-Les enfants respectent les règles, pas de transgressions</li> <li>-Un questionnaire de satisfaction leur sera adressé périodiquement</li> </ul>
Ouverture sur l'environnement socioéducatif, culturel et sportif	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Respecter les particularités de chacun</li> <li>-Favoriser l'imaginaire</li> <li>-Favoriser la découverte et la curiosité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser le respect d'autrui, du matériel et des locaux</li> <li>-faire participer les enfants à l'intégration de chacun en tenant compte des différences</li> <li>-découvrir le jeu sous toutes ses formes</li> <li>-proposer de nouvelles activités et solliciter les enfants pour en présenter</li> <li>-organiser des sorties et des activités inter collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les enfants participent au moins à deux sorties sur l'année</li> </ul>
Développer les partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Associer les familles à la vie de l'ALSH</li> <li>-Permettre la rencontre et l'échange avec les accueils de loisirs du territoire</li> <li>-Etablir un lien avec les prestataires du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-être disponible pour échanger avec les familles</li> <li>-proposer des initiations ouvertes à tous et réalisées par les enfants</li> <li>-faire visiter aux parents le lieu de vie de leurs enfants</li> <li>-solliciter les familles pour la récupération de jeux et de matériaux pour les activités</li> <li>- organiser des réunions et comités de suivi et y associer les partenaires</li> <li>-créer des événements intercommunaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inviter les familles à des réunions périodiques</li> <li>-Des ateliers de up cycling sont mis en place grâce au matériel de récupération fournit par les familles</li> </ul>

Durant l'ensemble de ces temps il est demandé aux animateurs de garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.

## 6. Fonctionnement

Périscolaire : Pour les mercredis et les temps d'accueil soir et matin les inscriptions s'effectuent au trimestre. L'équipe est constituée pour permettre le respect des taux d'encadrement définis (1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans).

Extrascolaire : Pour les vacances les inscriptions se font trois semaines avant. L'équipe est constituée pour permettre le respect des taux d'encadrement définis (1 adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 12 enfants de plus de 6 ans).

## 7. Durée de l'engagement

La durée de ce projet est de 3 ans.

## 8. Méthodologie

- Préparation des projets en concertation avec l'équipe d'animation, les projets doivent prendre en compte les besoins des enfants durant les différentes périodes
- Validation des projets et des plannings par l'équipe de direction
- Evaluation des actions avec les usagers, les parents et les partenaires

## 9. Évaluation et bilan

L'objectif des évaluations permet un retour qualitatif sur les périodes d'accueil.

Les enfants :

Les enfants sont sollicités pour évaluer, à l'aide d'un questionnaire, les périodes de vacances. L'évaluation se déroule à la fin de la semaine.

Les parents, partenaires :

Ils évaluent le travail au sein de l'accueil lors de commission et à l'aide de questionnaires.

L'équipe d'animateur :

Les animateurs évaluent leur travail lors de réunion dirigé par leurs responsables. Ils évaluent les animations et les temps de la vie quotidienne. Ces évaluations doivent être critiques et constructives afin d'améliorer le service. Il est mis en place deux types d'évaluations : l'évaluation d'animation et l'évaluation des temps de vie quotidienne.

- Les évaluations d'animation sont faites à partir de la trame : sensibilisation à l'animation, l'accueil des enfants, la mise en place, le travail d'équipe, la préparation, la fin de l'animation. Pour chaque points l'équipe pédagogique identifie les points forts et les points à améliorer et doivent les prendre en compte pour la suite.
- Les évaluations de la vie quotidienne sont faites à partir des points suivants : Objectif pédagogique du temps, les critères d'évaluation de ce temps et les observations faites.

Les bilans :

Les bilans sont réalisés durant chaque réunion citée. Ils permettent le suivi quantitatif des activités périscolaires et de planifier les organisations futur.



## 10. Autres projets

L'évolution de l'accueil de loisir ne se limite pas aux locaux. Des projets transplantés peuvent être réalisés durant l'année (vacances scolaires) et doivent répondre aux mêmes objectifs. Ces projets doivent être un apport éducatif supplémentaire et doivent pallier à des problématiques de territoire.

## 11. Perspective à partir de la rentrée scolaire 2015

À la rentrée 2015, l'alsh intercommunale aura déjà une année de fonctionnement.

Les principales perspectives sont :

- Pérenniser un service existant
- Affiner les modalités d'accueil
- Rendre l'accueil plus participatif en impliquant les parents

## Annexes

Volet 1 : Initiation linguistique

Volet 2 : Initiation sportive

Volet 3 : Initiation musicale

Volet 4 : Initiation artistique et activités manuelles

Volet 5 : Initiation informatique

Volet 6 : Temps libre/Etudes surveillées

FICHE D'ACTION / PROGRAMME

Introduction :

L'éveil linguistique par l'initiation à plusieurs langues et la découverte de différentes cultures.

Langues proposées :

- anglais
- italien
- russe
- arabe
- langue des signes

L'activité doit être prévue pour 14 enfants de maternelle et pour 18 enfants d'élémentaire en fonction de l'école où elle est mise en place.

**Prérequis des animateurs/intervenants** : maîtrise de la langue par la pratique régulière

PROGRAMME

1- Objectifs :

- Eduquer l'enfant à la mise en place et au rangement de l'activité
- Développer la tolérance par la découverte de cultures différentes : histoire de la langue (géographie (situé le pays sur la carte, lister les pays qui parlent la langue..), cultures (culinaires, ..)), *ne pas faire référence à des religions (principe de laïcité) ou à des faits historiques graves (guerres...)*
- Travailler et développer la motricité fine (langue des signes)
- Initier chaque enfant aux bases de la langue (alphabet, prononciation, vocabulaires courant, se présenter, construire une phrase simple, parler de ce qu'on fait tous les jours, compter, l'heure et la date, couleur..) (*niveau débutant*) par des jeux ludiques, des chants, des contes..

2- Outils :

- En principe assisté, l'intervenant dispose de tous les outils nécessaires présents dans la salle d'intervention ainsi que dans l'espace dédié au matériel TAP (placard de la salle audio-visuelle pour l'école élémentaire et vestiaire ATSEM pour l'école maternelle)
- L'activité se déroulera idéalement dans une salle de classe
- Les outils pédagogiques devront être simples et ludiques (tableau, photocopie, jeux, chants, comptines...)

3- Caractéristiques de la mise en œuvre :

- le programme d'initiation doit être souple pour s'adapter au niveau et âge des élèves
- l'intervenant doit faire participer chaque élève et s'assurer de sa compréhension (susciter la curiosité)

4- Evaluation du dispositif

- Un bilan en fin de cycle sera fait avec l'intervenant pour vérifier l'efficacité du programme et l'adapter si nécessaire pour les cycles suivants. Il prendra notamment en compte l'assiduité des enfants et leur participation active
- Un questionnaire sollicitant l'avis des enfants quant aux activités suivies et la proposition de nouvelles activités leur sera distribué à la fin de chaque cycle. Ces retours permettront de faire évoluer les activités proposées au cycle suivant et/ou l'année suivante

### FICHE D'ACTION / PROGRAMME

Introduction :

La pratique du sport et du corps pour découvrir des sports inhabituels dans le cadre scolaire, donner le goût de l'effort, encourager l'activité physique et transmettre des valeurs morales et sociales.

Sports proposés:

- Escrime
- Handball
- Gymnastique-Acrosports -parcours sportif (*maternelle-élémentaire*)
- Volley
- Yoga-relaxation (élémentaire)

L'activité doit être prévue pour 14 enfants de maternelle et pour 18 enfants d'élémentaire en fonction de l'école où elle est mise en place.

**Prérequis des animateurs/intervenants** : intervention régulière auprès d'enfants dans le sport enseigné et/ou brevet d'état

### PROGRAMME

#### 1- Objectifs :

- Eduquer l'enfant à la mise en place et au rangement de l'activité
- Encourager l'activité sportive pour développer ses capacités motrices
- Contribuer à l'éducation à la santé par la découverte de son corps et écoute de soi
- Eduquer à la responsabilité et à l'autonomie, aux valeurs de respect des règles, respect de soi-même et d'autrui
- Présenter les bases de chaque sport : règles du jeu, équipement nécessaire, exercices de mise en situation, arbitrage...

#### 2- Outils :

- En principe assisté, l'intervenant dispose de locaux et du matériel adaptés à la pratique de son sport
- Les outils pédagogiques devront être simples et ludiques (techniques de base, jeux...)

#### 3- Caractéristiques de la mise en œuvre :

- Le programme d'initiation doit être souple pour s'adapter aux niveaux et âge des élèves
- L'intervenant doit faire participer chaque enfant et s'assurer de sa participation et de sa compréhension

#### 4- Evaluation du dispositif

- un bilan en fin de cycle sera fait avec l'intervenant pour vérifier l'efficacité du programme et l'adapter si nécessaire pour les cycles suivants. Il prendra notamment en compte la présence des enfants, leur participation active
- Un questionnaire sollicitant l'avis des enfants quant aux activités suivies et la proposition de nouvelles activités leur sera distribué à la fin de chaque cycle. Ces retours permettront de faire évoluer les activités proposées au cycle suivant et/ou l'année suivante

FICHE D'ACTION / PROGRAMME

Introduction :

L'éveil musical par l'initiation à plusieurs instruments et la découverte de différents sons.

Activités proposées:

- Danse (jazz, danse de rue)
- Percussions-guitare (maternelle-élémentaire)
- Chanson
- Théâtre

L'activité doit être prévue pour 14 enfants de maternelle et pour 18 enfants d'élémentaire en fonction de l'école où elle est mise en place.

**Prérequis des animateurs/intervenants :** intervention régulière pour enseigner l'activité

PROGRAMME

1- Objectifs :

- Favoriser le respect (des personnes et du matériel)
- Apprendre à se déplacer dans l'espace et à placer sa voix
- Eduquer l'enfant à la mise en place et au rangement de l'activité
- Découvrir des sons et des instruments, les rythmes, la culture musicale
- Développer sa confiance en soi, son esprit d'équipe

2- Outils :

- En principe assisté, l'intervenant dispose de tous les outils nécessaires présents dans la salle d'intervention (idéalement une salle de musique ou une salle classe)
- Les outils pédagogiques devront être simples et ludiques (instruments, bandes sons...)
- Monter un projet de groupe et proposer des vidéos via :

<http://www.education.gouv.fr/cid72261/faites-musique-ecole-vous-jouer.html>

3- Caractéristiques de la mise en œuvre :

- Le programme d'initiation doit être souple pour s'adapter aux niveaux et âge des élèves
- L'intervenant doit faire participer chaque enfant et s'assurer de sa compréhension
- Un spectacle en fin d'année pourra être organisé en fin d'année

4- Evaluation du dispositif

- Un bilan en fin de cycle sera fait avec l'intervenant pour vérifier l'efficacité du programme et l'adapter si nécessaire pour les cycles suivants. Il prendra notamment en compte la présence des enfants, leur participation active
- Un questionnaire sollicitant l'avis des enfants quant aux activités suivies et la proposition de nouvelles activités leur sera distribué à la fin de chaque cycle. Ces retours permettront de faire évoluer les activités proposées au cycle suivant et/ou l'année suivante

FICHE D'ACTION / PROGRAMME

Introduction :

La pratique d'activités manuelles pour développer la dextérité, la concentration et l'imagination, et sensibiliser les enfants aux notions actuelles de développement durable et de recyclage.

Activités proposés:

- Origami
- Eco atelier
- Peinture

L'activité doit être prévue pour 14 enfants de maternelle et pour 18 enfants d'élémentaire en fonction de l'école où elle est mise en place.

**Prérequis des animateurs/intervenants :** savoir-faire et/ou diplômes dans l'activité et expérience auprès des enfants

PROGRAMME

**1-** Objectifs :

- Eduquer l'enfant à la mise en place et au rangement de l'activité
- Développer sa concentration, l'écoute, le respect d'une démarche et des consignes
- Améliorer sa dextérité, la découverte et maîtrise de matériaux,
- Apprendre à utiliser un outil en prenant les précautions nécessaires
- Développer l'imagination et l'esprit créatif, apprendre à être autonome

**2-** Outils :

- En principe assisté, l'intervenant dispose de locaux adaptés à la pratique de l'activité : chevalet, outils et matériaux de peinture et de bricolage
- L'animateur doit aider, conseiller, apprendre à utiliser certains instruments, suggérer des idées aux enfants qui n'en ont pas
- Proposer des activités variées : peinture, collage, découpage, coloriage...
- L'animateur doit intervenir en cas de difficultés de réalisation et favoriser l'entraide entre les enfants
- Faire des préparations pour le projet d'école (décoration pour Noël, etc.)

**3-** Caractéristiques de la mise en œuvre :

- le programme d'initiation doit être souple pour s'adapter aux niveaux et âge des élèves
- l'intervenant doit faire participer chaque élève et s'assurer de sa participation et sa compréhension

**4-** Evaluation du dispositif

- un bilan en fin de cycle sera fait avec l'intervenant pour vérifier l'efficacité du programme et l'adapter si nécessaire pour les cycles suivants. Il prendra notamment en compte la présence des enfants, leur participation active
- Un questionnaire sollicitant l'avis des enfants quant aux activités suivies et la proposition de nouvelles activités leur sera distribué à la fin de chaque cycle. Ces retours permettront de faire évoluer les activités proposées au cycle suivant et/ou l'année suivante

FICHE D'ACTION / PROGRAMME

Introduction :

Des jeux interactifs pour l'utilisation de l'outil informatique (logiciel pédagogique) et motiver les enfants à la communication écrite (lecture et écriture)

Activités proposées :

- Jeux interactifs « *échos d'école* » et « *pomme et marina* » par niveau
- Logiciel zoom et site internet [www.cliksouris.com](http://www.cliksouris.com)
- « les petits chercheurs »

L'activité doit être prévue pour 14 enfants de maternelle et pour 18 enfants d'élémentaire en fonction de l'école où elle est mise en place.

**Prérequis des animateurs/intervenants** : maîtrise de l'outil informatique et expérience auprès des enfants

PROGRAMME

1- Objectifs :

- Eduquer l'enfant à la mise en place et au rangement de l'activité
- Développer l'accès et la maîtrise des outils informatiques
- Sensibiliser les enfants sur les possibilités d'apprendre de manière ludique

2- Outils :

- Après avoir fait ouvrir le site par chaque groupe d'enfants (2 enfants par poste), l'animateur invite les enfants à cliquer sur les jeux « *échos d'école* » et « *pomme et marina* », à sélectionner le niveau du groupe et un thème
- « cliksouris » : pour développer la manipulation de l'outil informatique auprès des maternelles

3- Caractéristiques de la mise en œuvre :

- L'animateur doit se servir exclusivement du site répertorié et s'assurer de la bonne compréhension par tous les enfants

4- Evaluation du dispositif

- Un bilan en fin de cycle sera fait avec l'intervenant pour vérifier l'efficacité du programme et l'adapter si nécessaire pour les cycles suivants. Il prendra notamment en compte la présence des enfants, leur participation active
- Un questionnaire sollicitant l'avis des enfants quant aux activités suivies et la proposition de nouvelles activités leur sera distribué à la fin de chaque cycle. Ces retours permettront de faire évoluer les activités proposées au cycle suivant et/ou l'année suivante

### FICHE D'ACTION / PROGRAMME

Introduction :

Diverses activités sont proposées permettant de développer la collaboration, la motricité, et d'accompagner les enfants qui en ont besoin (études surveillées)

Activités proposées :

- Jeux extérieurs (avec et sans ballon, ..)
- Jeux intérieurs (jeux de société, ..)
- Etudes surveillées

L'activité doit être prévue pour 14 enfants de maternelle et pour 18 enfants d'élémentaire en fonction de l'école où elle est mise en place.

**Prérequis des animateurs/intervenants :** Expériences auprès des enfants, formation BAFA

#### PROGRAMME

**1- Objectifs :**

- Contribuer à l'épanouissement des enfants
- Favoriser l'esprit d'équipe et d'entraide
- Etre à l'écoute des enfants
- Aider les enfants en fonction des besoins et du niveau de chacun

**2- Outils :**

- Les animateurs auront pour mission d'assurer l'encadrement des enfants dans le lieu mis à disposition en s'assurant du respect des règles de sécurité

**3- Caractéristiques de la mise en œuvre :**

- Le programme d'initiation doit être souple pour s'adapter aux niveaux et âge des élèves
- Il s'agit d'accompagner les enfants dans l'activité

**4- Evaluation du dispositif**

- un bilan en fin de cycle sera fait avec l'intervenant pour vérifier l'efficacité du programme et l'adapter si nécessaire pour les cycles suivants. Il prendra notamment en compte la présence des enfants, leur participation active
- Un questionnaire sollicitant l'avis des enfants quant aux activités suivies et la proposition de nouvelles activités leur sera distribué à la fin de chaque cycle. Ces retours permettront de faire évoluer les activités proposées au cycle suivant et/ou l'année suivante